FRC I. 11128 11128

CONVENTION NATIONALE.

COMPTES RENDUS

A LA CONVENTION NATIONALE,

Case FRC 11486

[Dubois du →]

PAR BELLEGARDE, représentant du peuple;

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

LE 11 août 1792, nous fûmes envoyés, par ordre de l'assemblée législative, Delmas, Dubois-Dubais et moi, à l'armée du Nord. Notre mission se termina à la fin de septembre. Nous prîmes en partant, à la trésorerie nationale, la somme de dix mille livres, qui furent déposées entre les mains du citoyen Vaillant notre secrétaire. Mon collègue Delmas se chargea des comptes. Je n'ai rien eu entre les mains ni rien touché. Les deux voitures qui nous ont servi ont été remises au sellier, comme il sera constaté par le compte de mon collègue Delmas.

Le 12 octobre suivant, Delmas, Duhem, Duquesnoi, d'Aoust, Doulcet et moi, fûmes envoyés au secours

de la place de Lille, assiégée par les Autrichiens. Nous prîmes le même jour, à la trésorerie nationale, la somme de dix mille livres, qui furent mises entre les mains de Duhem, ainsi que trois mille livres que le district de Lille nous délivra.

Duhem, Delmas, d'Aoust et Doulcet ont signé le compte qui est constaté par celui que Duhem a rendu à la Convention. Je n'ai rien touché ni n'ai entré dans aucun compte; j'ai eu seulement une voiture provenant d'un émigré, qui me fut remise par le district de Lille; laquelle voiture nous ramena à Paris, mon collègue Doulcet et moi, au mois de décembre. Après m'en être servi pour les trois missions successives que j'ai faites, je l'ai déposée à la direction des voitures nationales, comme il est constaté par le reçu de Trouville, contenu ci-après.

Compte de la mission de mes collègues Cochon, Lequinio et moi, pour faire approvisionner et réparer les places de guerre depuis Dunkerque jusqu'à Charles-sur-Sambre, et pour payer différens frais, comme proclamations relativement à la trahison de Dumourier.

La commission a commencé le 7 février 1793 (vieux style), et a fini le 15 avril, ce qui fait deux mois et huit jours. Nous avons pris à la trésorerie nationale;

SAVOIR:

Cochon, deux mille livres, dont mille livres en numéraire, ci	2,000#
Lequinio, quatre mille livres en assignats, ci	4,000
Moi, quatre mille livres, dont deux mille livres en numéraire, ci	4,000
De plus, notre collègue Jean Debry nous a remis la somme de dix-sept cents livres en assignats, ci	1,700
TOTAL	11,700

Nous avons rapporté et remis au comité des inspecteurs, comme les quittances de notre collègue Saurine le constatent :

En numéraire	2608#	2,988#
Et en assignats	380	
Il a été payé à Pascal, carrossier, rue Guénegaud, pour voiture fournie à mes collègues Cochon et Lequinio		825
Total de la dépense générale		9,537#

Nous fûmes envoyés, le 25 du même mois, à l'armée du Nord, Cochon, Courtois et moi, joindre nos collègues Briès et Dubois-Dubais qui étoient à Valenciennes, et je suis rentré dans le sein de la Convention le 25 juin suivant.

Nous prîmes en partant à la trésorerie, en assignats	12,000#
Et en numéraire celle de	2,608
Total de la recette	14,608#

J'ai remis au comité des inspecteurs de la salle, à mon arrivée, en assignats, la somme de . . . . . 190#
comme les quittances de mon collègue Saurine le constatent.

J'ai pareillement déposé au même comité, en numéraire, la somme de 1,086
constatée par le reçu de Petitviennet.

La dépense totale se monte à	13,332
La recette à	14,608
Reste donc d'excédent la somme de	1,276#

laquelle somme a été déposée comme il est spécifié ci-dessus.

Le 23 mai, ayant tiré au sort avec mes collègues Bris, Cochon, Courtois et moi, à qui resteroit à Valen-

ciennes, qui alloit être bloquée par l'ennemi : le sort tomba à Cochon et à Briès; Courtois et moi suivîmes l'armée, qui se retira au camp de César près Cambrai; nous laissâmes à notre collègue Cochon la somme de . . . . . 3,600#

Le présent compte a été déposé au comité des inspecteurs du palais national, signé Courtois et moi. Le numéraire dépensé a été employé en frais d'espionnage, tant auprès des armées ennemies que pour avoir des relations avec Valenciennes assiégée, conformément aux états que j'ai.

Je fus envoyé en mission à l'armée des côtes de la Rochelle, le 15 août 1793 (vieux style), et rentrai dans le sein de la Convention le 25 novembre suivant; ce qui fait cent deux jours de commission. La trésorerie nationale me délivra la somme de douze mille livres, ci . . . . . 12,000#

Mes collègues me firent délivrer à Nantes, par le payeur de l'armée de l'Ouest, six mille livres, ci 6,000

Total de la recette . . . . . 18,000#

Sur quoi il m'a été volé à la déroute qui eut lieu le 15 octobre (vieux style), à Châtillon, par les brigands, la somme de treize mille six cents livres, ci . . . . . 13,600#

Laquelle somme étoit dans mon porte-feuille avec plusieurs papiers intéressans. Il m'a été également volé une partie de mes équipages; le tout ayant été déposé dans notre caisson, où même mes collègues Choudieu et Fayau avoient quelques effets aussi; ledit caisson ayant été pillé par les brigands à l'évacuation précipitée de Châtillon.

Mon collègue Turreau trouva ledit porte-feuille dans un château près de Beaupreau,

tout brisé et vide ; reste que j'ai eu entre mains la somme de quatre mille quatre cents livres, ci . . . . . 4,400#

J'ai dépensé, tant pour les frais de deux cent quarante postes que pour nourriture et autres frais, celle de quatre mille trois cent quarante livres, ci. 4,340#

Je redevois donc celle de soixante livres, ci. 60

Laquelle somme a été remise le 20 nivôse, l'an 2, comme le constate le reçu signé Petitviennet.

Il m'avoit encore été remis, par mon collègue Fayau, la somme de six cents livres, ci . . . . . 600#

Laquelle somme j'ai employée pour m'acheter quelques chemises et bas dont j'étois totalement dépourvu, par la perte que j'avois faite.

J'ai déposé le 2 nivôse, an 2, mon compte de cette mission au comité des inspecteurs de la salle, et je l'ai signé.

La berline qui me fut remise par le district de Lille, provenant d'un émigré, dont j'ai parlé ci-dessus, l'avant-train s'étant cassé en arrivant à Angoulême, je pris la mienne, avec laquelle j'ai fait cette mission entière.

Mon épouse ayant fait raccommoder la berline, se rendit à Paris au mois de mai suivant ; et n'ayant pu trouver d'occasion de la renvoyer à sa destination à Lille, je la fis déposer dans une remise, au comité de la guerre, jusqu'au 16 du mois de prairial, où je la remis au bureau général des voitures et selleries de la République, conformément au reçu que j'ai, signé Trouville, et le signalement sous le n°. 269.

Je fus envoyé en mission avec mes collègues Hausman et Frécine, le 4 fructidor, an 3, auprès des armées du Nord, Sambre et Meuse, et je suis rentré dans le sein de la Convention au commencement de germinal.

Je pris en partant, à la trésorerie nationale, la somme de six mille livres, ci. . . . . 6,000#

Plus, par un mandat sur le payeur général

à Bruxelles, du 16 frimaire, de la même somme, ci. 6,000ᵗᵗ

Plus, un mandat du 11 nivôse, sur le payeur de l'armée du Nord, établi à Bois-le-Duc, de la même somme, ci. 6,000

Plus, un autre mandat tiré par lui, d'Amsterdam, sur le payeur général de l'armée du Nord, au mois de pluviôse, de la même somme, ci. 6,000

Total de la recette 24,000ᵗᵗ

Dépenses de ma mission.

Pour frais de postes pour deux voyages à Paris, sept autres voyages dans plusieurs contrées d'Allemagne, comme à la bataille d'Aiseneux, celle de la Rouère et le siége de Maëstrick ; pour nourriture, frais de bureau, honoraires des secrétaires, salaires des domestiques, frais d'impression, raccommodage de voitures et affaires secrètes ; le tout se montant à la somme de. 24,155ᵗᵗ

Sur quoi reçu celle de 24,000

Reste qu'il m'est dû celle de. 155

Mon collègue Frécine m'ayant déclaré qu'il avoit laissé à payer, pour mon compte, au comité des inspecteurs de la salle la somme de. 288

Qu'il avoit payée pour moi à Aix-la-Chapelle, pour une carabine et un paire de pistolets, je redois net la somme de 133

Laquelle somme j'ai remis audit comité, conformément au reçu que j'en ai du 30 prairial, signé Petitviennet.

J'observe que, pendant tout le cours de ma mission, j'ai presque toujours tenu mon ménage seul, et que la dépense que je faisois avec mes collègues qui venoient

quelquefois m'aider dans mes opérations, n'ont été payées que par moi entièrement.

La voiture qu'on me remit en partant pour ma mission, par la direction des voitures nationales, je l'ai remise à mon collègue Portier (de l'Oise) à Bruxelles, ayant un reçu de lui du 3 prairial dernier, avec le signalement numéroté 106 à ladite administration.

Dans le voyage précipité que je fus forcé de faire de Bois-le-Duc à Paris, dans nivôse dernier, pour déjouer les projets de messieurs Brandezen et Raipelair, ambassadeurs du stathouder, et avoir une autorisation positive du comité de salut public pour nous emparer de la Hollande, l'agence du commerce établie dans cette ville me procura un charriot allemand, provenant d'un émigré du pays; laquelle voiture se trouva brisée du lizoir de derrière et de devant. Je l'ai déposée à la direction des voitures et selleries de la République, le 13 messidor, an 3, sous le n°. 395, signé Trouville.

Forcé de partir le lendemain de mon arrivée, je pris une voiture à moi appartenant, que je laissai à la commission centrale, à Bruxelles, les roues de derrière se trouvant cassées. L'agence de commerce établie à Bois-le-Duc me fournit une diligence anglaise appartenant à un officier anglais prisonnier dans cette ville; laquelle voiture fut trouvée emmuraillée un mois après la prise de cette ville : elle m'a servi pour mon expédition de Hollande et pour mon retour à Paris; l'ayant remise à la direction des voitures de la République le 6 floréal, sous son signalement, n°. 390, comme le constate le reçu signé Trouville.

J'ai pareillement déposé au comité des décrets la totalité des lois qui m'avoient été fournies par le comité lors de ma mission, constaté par le reçu du chef des bureaux, signé Giraud.

J'ai pareillement déposé au bureau des inspecteurs des fournitures de la Convention, un vieux porte-feuille

et un cachet que l'on m'avoit remis pour ma mission, selon le reçu du 30 prairial, signé Vacquier.

J'ai pareillement déposé au bureau des inspecteurs des fournitures de la Convention, une écharpe et une cravatte qui m'avoient été données pour ma mission, selon le reçu du 15 prairial, an 3, signé Vacquier.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Fructidor, l'an III.